



Parents enfants possession d'état

Par **cediliste**, le **26/05/2009** à **12:02**

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter car je souhaiterais obtenir quelques informations sur les "droits à la famille"

Tout d'abord j'aimerais savoir ce qu'est exactement une possession d'état ? Dans quel cas le demander ? Quelles sont les démarches à effectuer ? Et les avantages a avoir la possession d'état ?

Je vous informe que je suis mariée et que j'ai un enfant avec mon mari et ces questions sont par rapport à ma fille.

D'autre part, un homme "x" qui n'est pas le mari peut-il demander un test de paternité en affirmant à un juge que c'est lui le père d'un enfant alors que tout le monde sait pertinemment que c'est faux ? a-t-il le droit ? Si oui que faire pour que le couple s'y oppose ?

Je vous remercie beaucoup par avance de votre aide car j'avoue que sur le net on trouve un peu tout et rien comme information !